

# Rapport public Parcoursup session 2020

Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Antoine de Saint Exupéry - BTS - Services - Professions immobilières (11899)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	6	131	25	38	40	25
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	13	212	41	65	40	25
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels	5	181	19	27	40	25

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Attendus locaux

Capacité de mémorisation (droit de l'immobilier) capacité d'analyse, goût du contact, aisance à l'oral, bon niveau d'anglais, dynamique, esprit d'initiative, esprit d'équipe, **forte capacité de travail (en classe et personnel) et grande motivation. L'assiduité à tous les cours est exigée. Sens développé des responsabilités, sens de l'écoute ainsi qu'un grand respect pour la confidentialité. Un bon niveau en mathématique, en français (expression écrite et orthographe) et en LV1 est nécessaire.**

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

S'agissant du fonctionnement, les enseignements sont répartis sur deux années. Les étudiants reçoivent une formation pour les activités de **la gestion locative, de copropriété** et de **la négociation de biens immobiliers** ainsi que pour les **opérations de promotion immobilière et de conseils**.

Les enseignements sont :

- **Transactions Immobilières** : prospecter pour rentrer les mandats, évaluer les biens, découvrir les besoins des acquéreurs, argumenter, conseiller, faire la publicité des biens, connaître la réglementation des baux.
- **Gestion Immobilière** : administrer les biens à la location, gérer les travaux, les changements de locataires, les contentieux et les quittancements, gérer les copropriétés en tant que syndic.
- **Conseil en ingénierie de l'immobilier** : architecture, aménagement du territoire, droit de l'urbanisme, droit général.
- **Unité d'Initiative Locale** : élaborer un projet sur 2 ans à partir d'un sujet local imposé
- **Communication professionnelle** : en français et en anglais
- **Culture générale et expression.**

A cela s'ajoute 3 périodes de stages en entreprise (deux en première année et une en deuxième année) pour une durée totale de 14 semaines sur le cycle.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des voeux

Etude des dossiers effectuée par une commission.

Du fait du confinement, une commission d'harmonisation en ligne s'est tenue pour définir les critères et élaborer un barème pour chaque critère.

De là a été élaborée une grille d'examen des voeux.

Les dossiers ont été répartis par binôme (un professeur d'enseignement général avec un professeur de matière professionnelle) qui ont eu accès aux mêmes dossiers. L'examen s'est fait en ligne et en concertation au sein du binôme par visio.

Le classement obtenu a ensuite été soumis au DDFPT qui a pu faire les ajustements liés aux avis favorables de bacs pro.

Le chef d'établissement a validé le classement.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Compléter le dossier et tous ses onglets (centre d'intérêts, loisirs, stage d'immersion dans le BTS demandé).

Travailler soigneusement sa lettre de motivation.

Démontrer son intérêt pour la formation et ses connaissances sur les débouchés professionnels.

Parler de son projet professionnel personnel.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau attendu en mathématiques-en droit-en français.	Résultats en mathématiques, en droit et en français	Notes et appréciations des bulletins et/ou de la fiche avenir en première et en terminale. Résultats au baccalauréat si déjà obtenu.	Très important
	Niveau général en Première et Terminale Adéquation de la formation avec le projet professionnel Avis du conseil de classe ou du chef d'établissement d'origine	Niveau en première et en terminale. APTITUDES : - Autonomie - Communication. sens des responsabilités. Goût pour le Droit et les calculs mathématiques	Notes et appréciations de première et terminale et/ou de la fiche avenir.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles et orales	Aptitudes à la rédaction, à l'expression, à la synthèse de documents	Notes, appréciations et progression dans les bulletins et/ou fiche avenir, au baccalauréat si déjà obtenu. Appréciations des enseignants et appréciation du chef d'établissement sur une poursuite d'étude en BTS Professions Immobilières	Très important
Savoir-être	Goût pour le droit et la gestion	Appétence pour la logique, la gestion, les calculs , la précision, la rigueur	Notes et appréciations de la fiche avenir et/ou des bulletins et/ou des résultats aux examens obtenus,	Essentiel
	Résultats dans les matières juridiques (économie et droit). Projet professionnel.	Autonomie Sens du contact. Rigueur	Appréciations des enseignants, du chef d'établissement Etude du projet motivé de l'élève	Important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation de la formation avec le projet professionnel Avis du conseil de classe ou du chef d'établissement d'origine	Projet motivé par l'élève	Lettre de motivation, parcours de l'élève (expérience dans le domaine de l'immobilier)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité, autonomie, aisance à l'oral, goût pour le monde économique, initiatives personnelles	Connaissance du monde de l'entreprise et du secteur de l'immobilier	Stages, expériences et activités personnelles, centres d'intérêts.	Complémentaire

**Signature :**

Yves FONDER,  
Proviseur de l'établissement Lycée Antoine de Saint  
Exupéry